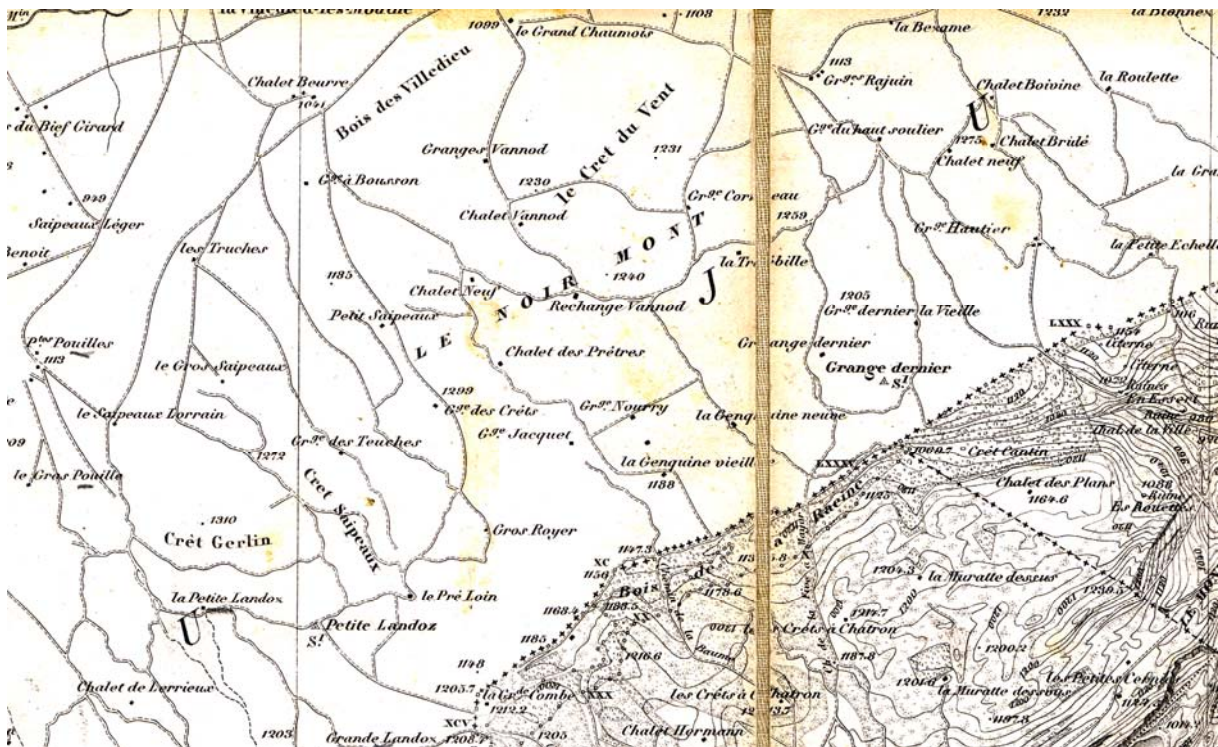


Derrière-les-Crêts

Voici venue l'heure de quitter la Grange Royet et de nous diriger contre Derrière les Crêts situés à peu près à la même altitude.

Si nous consultons la carte IGN de 1785, nous constatons que Derrière les Crêts apparaissent alors sous le nom de Jaquet. Tandis que sur la carte topographique du canton de Vaud de 1877/80, nous trouvons Granges Jaquet. Plus contre le nord, un peu à l'ouest, était la Grange des Crêts, et non loin de là le chalet des Prêtres qui ne figure plus que comme ruine et sous l'appellation de Grange aux Prêtres sur la carte topographique fédérale de 1958.



Nous traversons des pâturages, des bois, nous arrivons au vieux couvert de Derrière les Crêts, et Ô surprise, Ô souffrance, Ô sacrilège, on nous a démoli notre ancien chalet d'alpage pour en construire un neuf.

Les bras nous en tombent. C'est bien là la première fois que si terrible mésaventure nous arrive.

Pleure, mais pleure donc, Ô poète !

Certes le nouveau bâtiment n'est pas spécialement vilain, il est même fonctionnel, avec un intérieur de qualité qui apparaît au travers des grandes fenêtres. Mais ce n'est plus ça quand même.

Affreuse déception, tout en comprenant, à peine, que la vieille bâtisse était peut-être irréparable, et qu'il valait mieux, pour poursuivre une exploitation moderne des lieux, démolir pour reconstruire.



Chance, lors de notre dernier passage, il y a quelque dix ou quinze ans, nous avons fait plusieurs photographies de Derrière les Crêts que nous vous proposons aujourd'hui.

Nous étions tout particulièrement attaché à ce chalet de savoir que de nombreux citoyens des Charbonnières l'avaient amodié, en particulier la famille Golay, dit Tsalottet. Quelques comptes de cette maison font allusion à Derrière les Crêts. Que l'on retrouvera plus bas.

Pour l'heure, voici le moderne :





Le très beau territoire quant à lui n'a pas changé.



Et voici l'ancien :



Le ciel était lourd, ce jour-là, était-il signe de mauvais présage pour le vieux chalet d'alpage de Derrière les Crêts où les fromagers du vieux Golay dit Tsalottet avaient fabriqué tant et tant de fromages ?





C'était encore alors le plein temps de l'argentique. De vieilles photos mise sous forme informatique offre étonnement une plus grande poésie que les photos actuelles. Il reste que nous sommes heureux d'avoir plus croquer ce chalet dans son état primitif. Il est vrai que moderniser ce bâtiment devait présenter quelques difficultés, et que celles-ci auraient été encore plus nombreuses de garder l'ancien pour faire du neuf à côté.



Documents sur les Tsalottet

Le jour 6 Novembre 1892
j'ai engagé Julien Raymond
du Lieu pour fromager à la
montagne de Derrière les Crêts
il s'engage à fromager et faire le
travail nécessaire pour l'intérêt
du maître ceci pour le prix
de 52 pièces de cinq francs
et 10 L. beurre dont cinq francs
livré à titre d'arrhes et à compte
Julien Raymond

Extrait du carnet de note Golay (tiré de Louis Golay, Journal, Editions Le Pèlerin, 1999).

Transcription :

Ce jour 6 novembre 1892, j'ai engagé Julien Raymond du Lieu pour fromager à la montagne de Derrière les Crêts. Il s'engage à fromager et faire le travail nécessaire pour l'intérêt du maître, ceci pour le prix de 52 pièces de cinq francs et 10 L. beurre dont cinq francs livré à titre d'arrhes et à compte.

Julien Raymond

Autres contrats :

Ce jour 14 octobre 1893, j'ai... de Mr. Constant Tréan au Bret, canton de Mouthe, 2 ou 3 vaches à rente pour l'alpage Derrière les Crêts et... Je dois payer à Mr. Tréan 70 frs par vache... et un seré, de plus 1 franc d'étrennes par vache dont je livre 2 francs aujourd'hui.

Ce jour 23 mars, j'ai engagé Robert Rochat pour l'été 1894 soit dès la montée des vaches à la St Denis pour fruitier à la montagne Derrière les Crêts et Gentille pour le prix de 35 pièces de cinq francs dont une à titre d'arrhes et à comptes.

Arnold Golay

Ce jour 8 février 1895, j'ai engagé Sami RoCHAT fils d'Auguste de la Cornaz pour l'été 1895, soit dès la montée des vaches à la St Denis 9 octobre pour fruitier Derrière les Crêts et Gentille pour le prix de 33 pièces de 5 francs dont une livrée à titre d'arrhes et à compte.

Arnold Golay

1897. Ce jour 6 avril, j'ai engagé Paul RoCHAT du Séchey pour cet été à la montagne Derrière les Crêts, soit dès la montée à la descente des vaches pour le prix de 30 pièces de 5 francs et en plus 3 francs par millier de fromages et vacherins, ceux-ci comptés à 2 kilos pour un. Livré 5 francs arrhes et à compte.

Arnold Golay

On voit donc, par ces quelques notes, qu'Arnold Golay ne montait pas lui-même au chalet, mais qu'il y mettait du monde engagé par ses soins.

Fruitiers et fromagers dont la production, fromage en saison, vacherins sur la fin de celle-ci, était commercialisée par le maître qui était lui-même marchand.